

Extrait de l'arrêté du 9 mars 2020 modifiant des dispositions réglementaires du code du sport (partie arrêté)

« **AVIRON** » y compris toutes les qualifications mentionnées sous l'intitulé " multi activités physiques ou sportives " (*) dans la limite de leurs conditions d'exercice.

INTITULE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE OU SPORTIVE	NIVEAU DE QUALIFICATION	CONDITIONS D'EXERCICE	LIMITES DES CONDITIONS D'EXERCICE
Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur			
Licence mention " STAPS : entraînement sportif "-aviron, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement de l'aviron à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel.	
Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportives "-aviron, discipline mentionnée à l'annexe descriptive au diplôme visée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation ou sur l'attestation délivrée par le président de l'université certificatrice, jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Enseignement de l'aviron.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
Diplômes délivrés par le ministère chargé des sports			
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention monovalente " aviron et disciplines associées ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation, incluant les premiers niveaux de compétition en aviron et disciplines associées.	
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " aviron de mer ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation incluant les premiers niveaux de compétition, en aviron de mer.	A l'exclusion des bateaux d'aviron non utilisables en mer, pour tout public, sur le milieu marin.
BP JEPS, spécialité " activités nautiques " mention plurivalente " aviron d'initiation et de découverte ", délivré jusqu'au 31 décembre 2022.	4	Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation.	Sur tout type de bateau, pour tout public, sur des plans d'eau calmes, abrités et délimités.
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif " mention " aviron et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement, animation et conduite de cycles d'apprentissage et de séances d'entraînement en aviron et disciplines associées.	
UCC " aviron de mer " associée au BP JEPS spécialité " activités nautiques ".		Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation en aviron de mer, sur des bateaux d'aviron utilisables en mer, sur le milieu marin.	
UCC " aviron d'initiation et de découverte " associée au BP JEPS spécialité " activités nautiques ".		Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation, sur des plans d'eau calmes, abrités et délimités.	
DE JEPS, spécialité " perfectionnement sportif " mention " aviron et disciplines associées ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective de perfectionnement sportif de l'activité visée par la mention considérée.	
DES JEPS, spécialité " performance sportive " mention " aviron et disciplines associées ",	6	Enseignement, animation, encadrement ou entraînement dans une perspective	

délivré jusqu'au 1er janvier 2024.		de performance sportive de l'activité visée par la mention considérée.	
Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport			
CQP " moniteur d'aviron ", délivré jusqu'au 3 mars 2022.		Encadrement des activités de l'aviron, sur les eaux intérieures ou maritimes en fonction de l'option du permis plaisance.	<p>Dans la limite de vingt pratiquants.</p> <p>Cette limite est ramenée à dix pour la pratique en embarcations individuelles, sauf dans le cas où la zone d'évolution est un périmètre calme, abrité et délimité.</p>

Extrait de l'arrêté du 9 mars 2020 modifiant des dispositions réglementaires du code du sport (partie arrêté)

« MULTI ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES » (*) hors activités s'exerçant en environnement spécifique

INTITULE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE OU SPORTIVE	NIVEAU DE QUALIFICATION	CONDITIONS D'EXERCICE	LIMITES DES CONDITIONS D'EXERCICE
Diplômes et titres délivrés par le ministère chargé de l'enseignement supérieur			
DEUG " STAPS ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
DEUST " animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Animation par la découverte des activités physiques, sportives ou culturelles et par l'initiation à ces activités.	A l'exclusion : -des groupes constitués de personnes ayant un handicap physique ou sensoriel, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique ; -des pratiques compétitives.
DEUST " action, commercialisation des services sportifs ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement des pratiques physiques liées aux loisirs.	A l'exclusion des personnes ayant un handicap, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique.
DEUST " manager de club sportif ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	5	Encadrement des activités physiques ou sportives.	A l'exclusion des personnes ayant un handicap, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique.
Licence mention " STAPS : éducation et motricité ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement, enseignement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
Licence mention " STAPS : activité physique adaptée et santé ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
Licence mention " STAPS : entraînement sportif ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
Licence professionnelle mention " animation, gestion et organisation des activités physiques	6	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau	A l'exclusion des pratiques compétitives.

ou sportives ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.		d'initiation, d'entretien ou de loisir.	
Licence professionnelle mention " intervention sociale : développement social et médiation par le sport ", délivrée jusqu'au 1er janvier 2024.	6	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.	A l'exclusion : -des groupes constitués de personnes ayant un handicap physique ou sensoriel, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique ; -des pratiques compétitives.
Diplôme délivré par le ministère chargé des sports			
BP JEPS, spécialité " éducateur sportif ", mention " activités physiques pour tous ", délivré jusqu'au 1er janvier 2024.	4	Encadrement et animation des activités physiques ou sportives.	A l'exclusion des pratiques compétitives.
Titres à finalité professionnelle délivrés par le ministère chargé de la défense			
Aide-moniteur d'entraînement physique, militaire et sportif, délivré jusqu'au 21 décembre 2023.	3	Animation des activités physiques ou sportives.	Sous le contrôle d'un titulaire de diplôme ou titre de niveau 4.
Moniteur-chef d'entraînement physique, militaire et sportif, délivré jusqu'au 4 janvier 2024.	5	Encadrement et coordination des activités physiques ou sportives.	A l'exclusion des groupes constitués de personnes ayant un handicap physique ou sensoriel, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique.
Certificat de qualification délivré par la Commission paritaire nationale emploi-formation du sport			
CQP " animateur de loisirs sportifs ", option " jeux sportifs et jeux d'opposition ", délivré jusqu'au 3 mars 2022.		Encadrement par la découverte et l'animation des jeux sportifs et des jeux d'opposition : -arts et éducation par les activités physiques d'opposition ; -jeux de raquettes ; -jeux de ballons, petits et grands terrains.	A l'exclusion : -des pratiques compétitives ; -de la délivrance de niveaux, de ceintures ou de grades ; -des cours individuels.